



Luc Mouton Fondateur & Gérant
O.P.A.C Fleur d'Océan 2.0

[Mail 1](#)

[Mail 2](#)

[Site](#)

[Facebook](#)

[Linked-In](#)

Tel + 33 6 82 46 29 15

Certification PRO Animateur Agréé

Soins de Bien Etre - Massages Energétiques

Siret : 523 120 533 000 30
TVA : FR 66 523 120 533
NAF : 4619 B

Certification Qualité délivrée au titre de la catégorie :
ACTIONS DE FORMATION

Déclaration d'Activité enregistrée auprès du Préfet de
la Région Grand Est sous le Numéro : 44 67 05 690 67

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 44 67 05 690 67
Auprès du Préfet de la Région Grand Est

Madame, Monsieur ...

Je vous prie de trouver en pièce jointe de ce courrier une Convention de Formation ainsi que le Programme de la dite action de formation. Le [Règlement Intérieur](#) de l'O.P.A.C Fleur d'Océan 2.0 ainsi que les [Conditions Générales de Vente](#) sont consultables en ligne, sur le site web de Fleur d'Océan 2.0.

Je vous invite à prendre bonne connaissance de la Convention de Formation, à la parapher et à la signer avant de me la faire parvenir par tout moyen à votre convenance.

- [Intitulé de la formation :](#)
- [Lieu de la formation :](#)
- [Dates :](#)
- [Horaire de la formation : 8h30-12h30 14h30-18h30](#)

- Formateur : Luc Mouton
- Restauration :
- Stationnement :
- Hébergement :
- Plan :

Mon statut d'Organisme de Formation Certifié me permet de vous proposer un accompagnement complet et sans failles des actions de formation, auprès de l'ensemble des acteurs du financement de la formation professionnelle.

Afin de faire une demande de prise en charge de cette action de formation il vous faut déposer un exemplaire signé de la Convention de formation accompagnée du programme de la formation sur le site web de l'organisme qui finance vos actions de formation.

Votre demande sera examinée et validée dans le strict respect des critères de prise en charge des acteurs du financement de la formation professionnelle.

Pour l'intra-net du FAFCEA c'est [ici](#)

Pour l'intra-net de l'OPCO-EP c'est [ici](#)

Pour le FAFCEA, outre ces deux documents il vous faudra aussi remplir une Demande de Prise en Charge (DPC). Vous pourrez la saisir directement sur le site. Il vous faut une attestation URSSAF qui atteste que vos cotisations pour la formation professionnelle sont à jour (elle est à demander à votre comptable ou à télécharger directement sur le site de l'URSSAF). Il vous faudra, pour finir, déposer une copie de votre carte professionnelle, à défaut un formulaire D1P, qui atteste de votre inscription au Registre du Commerce.

Pour l'OPCO-EP la Convention de formation, la DPC et le Programme suffisent.

Je vous remercie de bien vouloir me faire parvenir votre règlement - tel que précisé à l'article 14 de la Convention de Formation - par virement, au crédit du compte référencé sur la Convention de formation elle même, ou par tout moyen à votre convenance, dans un délai de cinq (5) jours à compter de la réception des présentes.

Je me réjouis vivement de vous accueillir ces deux jours afin de vous proposer de mettre en valeur vos compétences professionnelles et d'acquérir ainsi les bases d'une meilleure appréhension de votre outil de travail.

Je vous remercie très chaleureusement de la confiance que vous m'accordez et je vous présente l'expression de toute ma considération professionnelle.

